

**Les contacts entreprises**

Une permanence emploi physique et téléphonique est assurée du lundi au vendredi par un conseiller. Elle a pour vocation dans un objectif de réactivité, d'informer les jeunes et les employeurs qui sollicitent la Mission Locale, pour obtenir des informations et des conseils directement liés aux mesures d'accès à l'emploi et au recrutement. Une ligne téléphonique 03.81.85.85.75 est dédiée aux employeurs.  
**1137 contacts entreprises** ont été réalisés

**151 entreprises ont fait l'objet d'une visite** d'un conseiller Mission Locale  
**5 protocoles de collaboration** ont été signés avec les entreprises suivantes Groupe INDIBAT, association IDOINE, FCF/GROUPAMA, AFEH de LA POSTE et de FRANCE TELECOM, MAISON DE RETRAITE DE SAINT FERJEU.  
**587 offres d'emploi** ont été traitées directement par les conseillers de la Mission Locale, 2034 mises en relation sur des offres

ont été effectuées. (sources Parcours 3)  
**6 opérations de recrutements collectifs** ont été réalisées en partenariat avec la Cellule Emploi Commerce et Hôtellerie, rassemblant les acteurs du service public de l'emploi et les collectivités, (ZEEMAN Textiles, LECLERC DRIVE, ELECTRO DEPOT, COURTEPAILLE, PIZZA DEL ARTE, SIS)

**Les mesures pour l'emploi**

**177 CUI CIE CAE** ont été signés (dont 12 CIE)  
**15 Emplois d'Avenir** ont été contractualisés, les conseillers assurent le suivi des jeunes en entreprise ils sont garants de leurs parcours de formation, et veillent à l'évolution des jeunes dans leur poste de travail avec le tuteur désigné par l'entreprise.

**100 stages individualisés** de formation en alternance (SIFA) ont été signés. L'objectif de ces stages en entreprise, financés par le Conseil Régional de Franche-Comté s'oriente vers l'accès à l'emploi ou la qualification. Sur les 100 conventions signées, 52 se sont terminées en 2012. En termes de résultats, on

constate 54% de sorties positives (26 sorties emploi dont 9 en apprentissage et 2 retours en formation initiale). Concernant les 24 autres situations, il s'agit de réorientation professionnelle, déménagement, maternité...  
**6 Stages régionaux** d'activité citoyenne (SRAC) financés par le Conseil Régional ont bénéficié à des jeunes accompagnés dans leur démarche d'orientation.

**Les forums et les visites "entreprises"**

En 2012, **huit** entreprises ont reçu des jeunes pour échanger sur les métiers et présenter leur organisation de travail (ASSAD BESANCON, PONTARLIER, GALERIES LAFAYETTE, SOPIL, ALTIA, GEANT CASINO, LOC MARIA, PAPERIE ZUBER RIEDER, entreprise RABIAN).  
**Deux parcours/visites entreprises** ont eu lieu. A Baume les Dames en collaboration avec le PEEI, un parcours en VTT de 15 km a permis à 12 demandeurs d'emploi de visiter deux sites : STREIT mécanique (métiers de l'industrie) et le camping de Baume les Dames (métiers du tourisme). Un parcours « A cheval vers l'emploi » en partenariat avec l'ENIL de Mamirolle, une randonnée à cheval avec 4 jeunes pour visiter l'entreprise PERRIN (métiers de l'agroalimentaire) et découvrir les métiers de l'élevage équestre.  
 Une douzaine de jeunes ont collaboré au **tournoi Partenaires du BRC Football** le samedi 23 juin 2012. Ils se sont investis en amour dans la préparation de l'événement et le jour J, une équipe Mission Locale a été constituée. De plus, tout au long de cette journée, les jeunes ont pu établir des

contacts avec les entreprises partenaires du club, ce qui leur a permis d'élargir leur réseau.  
**La campagne de l'apprentissage 2012** en partenariat avec les membres du groupe partenarial de promotion de l'apprentissage s'est déroulée de Mai à octobre 2012. 105 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement de la Mission Locale dans leurs recherches d'un contrat d'apprentissage et ont participé aux divers ateliers proposés (Info sur le contrat d'apprentissage avec la participation de la chambre des Métiers et de l'Artisanat, Technique de recherche d'emploi, mise en relation sur offres, conseils sur l'entretien d'embauche). Les jeunes ont participé à des visites d'entreprises et de CFA.



**Les périodes d'immersion professionnelle**

**13 évaluations en milieu de travail** (EMT prestation Pôle Emploi)  
**145 périodes en milieu professionnel** (PMP dans le cadre du dispositif CIVIS)

**Le parrainage**

L'objectif du parrainage est de faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi de jeunes en recherche d'emploi pouvant rencontrer des discriminations en les faisant accompagner par personnes bénévoles présentant des aptitudes de médiateur manifestant la volonté de s'engager dans cette démarche : les parrains ou marraines. Le réseau de

parrainage de la Mission Locale du bassin d'emploi du Grand BESANCON est composé de **16 parrains et marraines**. Les parrains et marraines accueillent les jeunes en entretien individuels et assurent le suivi des jeunes en entreprise, ils participent à toutes les manifestations organisées par la Mission locale. Ils se réunissent une fois par mois pour échanger sur leurs pratiques, les accompagnements et l'évolution des entreprises du bassin d'emploi de

de BESANCON. En 2012, **ils ont accompagnés 101 jeunes**, 46 % des jeunes sont sortis du parrainage en emploi durable, 64% des jeunes ont bénéficié d'une sortie positive, 4 % des jeunes ont souhaité interrompre l'accompagnement parrainage. Le réseau de parrainage travaille en partenariat avec les réseaux de parrainage MEDEF et GEIQ industries.

**Assemblée Générale du 28 Mai 2013 à Besançon**



**Editorial**



L'année écoulée a été celle d'une crise forte avec d'un côté, une demande importante de suivi de la part des jeunes, un marché de l'emploi dégradé ne laissant que peu de places aux jeunes et à leur besoin d'insertion et une crise financière importante au niveau de la Mission locale avec la mise en place d'un redressement judiciaire, et un plan de licenciement économique avec 8 suppressions de postes lors du dernier trimestre 2012.  
 Face à ce contexte, les professionnels de la Mission Locale ont continué à se mobiliser en mettant en œuvre, des réponses adaptées à l'ensemble des problématiques rencontrées par les jeunes.  
 Mais le véritable enjeu de la Mission Locale demeure celui de l'emploi. Les contrats aidés (CAE, CIE) ont permis de répondre favorablement à la sollicitation des jeunes. Traiter la question de l'emploi, c'est aussi évoquer le marché de l'emploi qui depuis plusieurs années a généré beaucoup d'emplois précaires. L'arrivée des nouveaux emplois d'avenir (310 pour 2012/ 2013) dont l'accompagnement est confié aux Missions locales vont nous donner la possibilité de renforcer nos conseils et appuis techniques en particulier dans le recrutement de personnel auprès des collectivités, associations, établissements publics. La gestion des recrutements nous la partageons avec Pôle Emploi dans le cadre de la co-traitance et d'un partenariat cohérent et efficace. Pour l'avenir, il convient de maintenir le cap à la fois sur notre mobilisation et notre capacité à conduire les politiques publiques mais également assurer notre équilibre financier dans une période difficile pour nos financeurs.

En 2013, il nous faut surtout être attentifs à la situation des jeunes qui, pour certains d'entre eux, se trouvent dans de réelles difficultés qu'il convient de prendre en compte.

**Mme Annie MENETRIER**, Présidente de la Mission Locale du Bassin d'emploi de BESANCON

**La Mission locale du Grand Besançon**

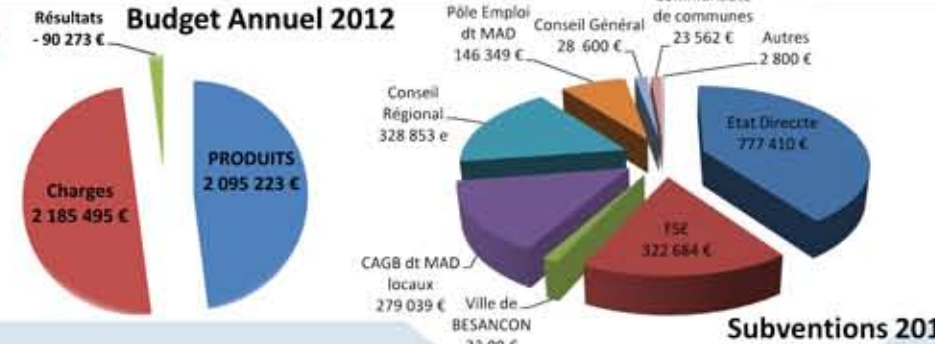
**LE PUBLIC CONCERNÉ**  
 Les jeunes de seize à vingt-cinq ans révolus, sortis du système scolaire, en difficulté d'insertion professionnelle ou sociale ou souhaitant un appui pour leur projet de vie, ont vocation à être accueillis par le réseau des missions locales.  
 Une offre de services différenciés leur est proposée avec une priorité pour le public le plus en difficulté.

**L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DE LA MISSION LOCALE**  
 Elle est constituée par l'ensemble des missions de base suivantes :  
 L'accueil, l'information, l'orientation, l'accompagnement, l'expertise.  
 Les cinq missions qui constituent l'activité principale de la mission locale se déclinent en différentes actions pérennes qui renforcent sa capacité d'intervention sur son territoire:

- 1/La construction du parcours de formation
- 2/L'accès à l'emploi
- 3/L'accompagnement social
- 4/L'action en matière d'accès aux droits, de prévention, de justice et de sécurité
- 5/L'animation partenariale de son territoire

**Budget annuel 2012**

**Au 31/10/2012** : l'équipe de la Mission Locale est composée de 40 salariés et 4 personnes mises à disposition dont une mise à disposition gratuite.  
**Au 31/12/2012** : L'équipe de la Mission Locale est composée de **36 salariés** suite au redressement judiciaire.



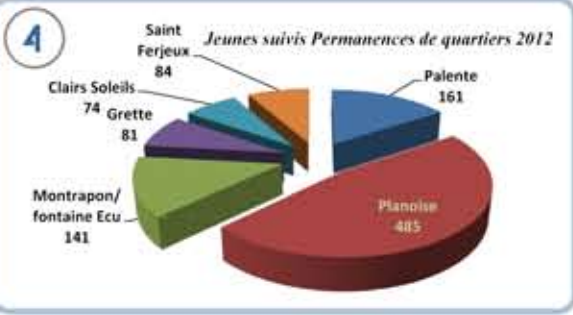
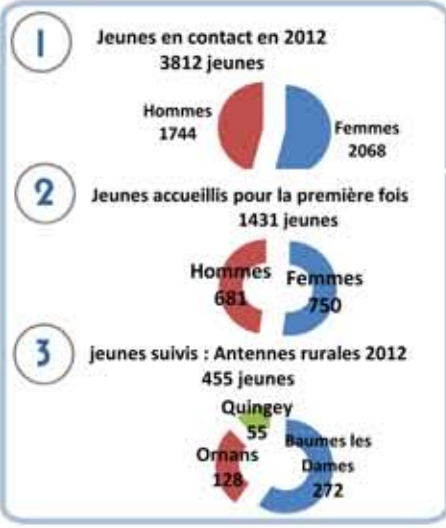
**Présentation de la MISSION LOCALE**

**Eléments de contexte relatifs à la zone de compétence de la Mission Locale de Besançon**

- Au sein d'un département de 594 communes (520130 habitants en 2007), le bassin d'Emploi de Besançon compte 287 communes (250800 habitants) et est composé de :
- La Communauté d'Agglomération de Besançon (182627 habitants en 2010),
    - 59 communes dont Besançon qui contient :
      - 1 Zone Franche Urbaine (Planoise)
      - 4 Zones Urbaines Sensibles regroupant 23 718 habitants en 2006 (Planoise-Palente Orchamps- Clairs Soleils – Cité Brûlard)
      - 7 Zones CUCS (Montrapon Fontaine Ecu – Amitié Pesty – Battant Madeleine plus les 4 ZUS précitées)
  - 12 communautés de communes
  - 4 espaces jeunes labellisés par la région Franche Comte (Besançon, Planoise, Omans, Baume Les Dames)



## Chiffres clés de l'activité 2012



## Accueil Information / Orientation

### Atelier d'orientation

65 jeunes ont été positionnés sur l'atelier d'orientation et 53 jeunes ont participé en 2012 à l'atelier d'orientation. Cet atelier dure une quinzaine de jours durant lequel les jeunes vont travailler leur projet professionnel. Grâce à divers questionnaires, ils vont mettre en

évidence, leurs centres d'intérêt, leurs motivations, leurs freins et contraintes puis utiliser divers documents et logiciels pour découvrir des métiers en adéquation avec leur personnalité. Ils vont ensuite réaliser des périodes en milieu professionnel d'une durée de 3 à

10 jours afin de valider leurs choix et de bien cerner les exigences des métiers. Sur les 53 jeunes ayant suivi l'atelier d'orientation en 2012, 35 jeunes ont validé leurs projets professionnels après avoir réalisé en moyenne deux périodes en milieu professionnel.

### Service Public de l'Orientation

Les organismes reconnus comme participant au Service Public de l'Orientation tout au Long de la Vie doivent permettre à toute personne, quel que soit son âge ou son statut, d'y trouver toute l'information utile et de s'y voir proposer des conseils personnalisés lui permettant de "choisir en connaissance de cause un métier, une formation ou une certification adaptée à ses aspirations, à ses aptitudes et aux perspectives professionnelles liées aux besoins prévisibles de la société, de l'économie et de l'aménagement des territoires".

En 2012, une demande de labellisation est mise en place pour le bassin d'emploi de BESANCON, elle regroupe les signataires suivants : le **CRIJ** et les **PIJ**, **Pôle Emploi**, **CIO**, le **PEEI**, la **Mission Locale du grand BESANCON**. Ces partenaires s'engagent à rendre visibles et compréhensibles les services disponibles dans les territoires ainsi que leur complémentarité, pour permettre à toutes personnes d'obtenir de l'information et du conseil en orientation professionnelle.



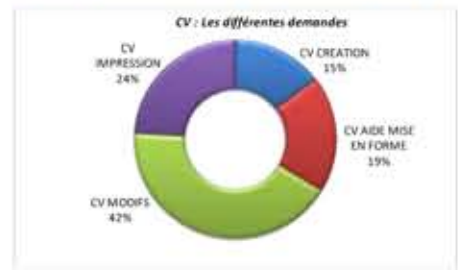
La mise en œuvre de ce service public de l'orientation prendra effet courant 2013.

### Cyber espace

En 2012, **906 jeunes** ont fréquenté le cyber dont 435 Femmes et 471 Hommes. Parmi les 2 404 sollicitations (1 106 Femmes et 1 298 Hommes), la majorité des demandes ont concerné : les CV (Modification pour 42%, Création pour 15 % et Aide à la Mise en forme pour 19 %, impression pour 24%), la consultation du site Pôle Emploi (10 % pour une inscription, 4 % actualisation et 5 % une télécandidature : ces demandes ainsi que l'aide à la mise en forme du CV ont bénéficié d'une aide plus individualisée de l'animateur), la consultation de sites



Internet, la rédaction de Lettre de Motivation. Des jeunes sont venus au cyber aussi dans le cadre d'ateliers : CV pour la réalisation et Orientation professionnelle pour utiliser notamment le logiciel Pass'Avenir.



## Accompagnement

### PPAE Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) (co-traitance avec Pôle Emploi)

Pôle emploi propose l'accompagnement des jeunes demandeurs d'emploi (16-25 ans) à la Mission Locale du Bassin d'emploi du Grand BESANCON. En 2012, 505 jeunes sont

entrés en PPAE, ils ont bénéficié d'un accompagnement pour travailler un projet professionnel, une demande de formation ou une recherche d'emploi. Fin 2012, 118 sont

entrés en formation, 111 ont trouvé un emploi, 28 ont trouvé un emploi durable, 17 jeunes ont signé un contrat en alternance, 4 ont signé un emploi d'avenir et 13 ont signé un CUI/CAE CDD.

### CIVIS (Le Contrat d'insertion dans la vie sociale)

662 jeunes sont entrés en CIVIS en 2012 : 155 jeunes sont sans qualification et 507 ont une qualification de niveau V à IV. Dans le cadre du CIVIS, 200 jeunes en moyenne ont perçu une allocation d'un montant de 90 à 110 euros. Cette allocation a permis pour une grande partie de subvenir à leurs besoins et/ou de financer des projets (entrée en formation, permis de conduire...).



Certains ont également bénéficié d'une aide du Fond d'Insertion Pour les Jeunes :

Aides directes : 50 jeunes ont bénéficié d'une aide pour financer leurs leçons de conduite (200 euros), 55 jeunes pour une aide au logement (caution, premier loyer...) environ 400 euros, 51 jeunes pour aide à la mobilité (Financement carte Sesame, Billet de train ou essence) dans le cadre de leurs recherches d'emploi. 5 jeunes ont bénéficié d'aide pour les mineurs. 401 tickets ont été attribués à 101 jeunes pour aide alimentaire et vestimentaire. Aides indirectes : 58 ont participé à l'atelier collectif « Code de la route », 20 jeunes ont participé à l'atelier net emploi (apprendre à télécandidater).

### RCA (Revenu Contractualisé d'Autonomie)

En 2011, **132 jeunes** ont intégré pour une durée de 24 mois le dispositif expérimental mis en place par le Haut Commissariat à la Jeunesse et pour lequel la Mission Locale de Besançon s'était portée candidate. Ce dispositif très proche du CIVIS a pour objectif de mesurer les effets d'un niveau de ressource garanti sur l'insertion des jeunes dans l'emploi. A ce titre, les bénéficiaires ont été engagés

dans un parcours d'accompagnement d'une durée fixe de 24 mois, y compris lorsqu'ils accèdent à un emploi durable. Ils perçoivent une allocation mensuelle fixe de 250€ la première année, puis dégressive la seconde année. Lorsque qu'un jeune perçoit des revenus liés à l'emploi ou à la formation en deçà du montant du SMIC, une fraction du revenu contractualisé d'autonomie peut être versée aux jeunes ayant

abandonné. En 2012, exception faite d'une vingtaine de jeunes ayant déménagé, accédé au RSA, abandonné ou ayant été exclu du dispositif, les jeunes entrés en 2011 sont présents dans le dispositif. Tous les jeunes sortiront du dispositif RCA dans le courant du 1er trimestre 2013 et un bilan national de l'expérimentation devrait être réalisé par la suite.

### ANI DECROCHEURS

L'Accord National Interprofessionnel (ANI), dit ANI « décrocheurs » du 07 avril 2011, est une initiative expérimentale des partenaires sociaux et mobilise, sous le contrôle de l'Etat, le Fonds paritaire de la formation professionnelle. Il s'agit d'offrir à des jeunes, sortis depuis peu sans diplôme du système scolaire et ne bénéficiant pas par ailleurs d'un

accompagnement de type CIVIS ou PPAE, un soutien très renforcé dans la mise en œuvre de leur recherche de formation qualifiante ou d'emploi. D'une durée maximale de 18 mois, ce dispositif prévoit une rencontre hebdomadaire entre le jeune et son référent les 3 premiers mois, puis bimensuelle (pour

une durée maximale de 12 mois) jusqu'à son accès à l'emploi, la formation qualifiante ou son retour en formation initiale. Lorsqu'il atteint cette étape, le bénéficiaire est encore accompagné 6 mois par son référent pour consolider son insertion. En 2012, **83 jeunes**, à l'issue d'un diagnostic favorable, ont intégré ce dispositif d'accompagnement.

### Ateliers

8 ateliers sont proposés aux jeunes inscrits à la Mission locale du Bassin d'emploi du Grand BESANCON. **237 jeunes** ont fréquenté les ateliers T.R.E (Cv, lettre de motivation, Préparer son entretien d'embauche)

162 jeunes ont participé aux ateliers Prendre soin de soi (santé, oser s'exprimer, l'image de soi) 138 jeunes se sont positionnés sur les ateliers (Bien préparer son entrée en entreprise et Côtayer l'entreprise)

24 jeunes ont travaillé la gestion de leur Budget (Atelier co animé avec le Crédit Mutuel) Les jeunes qui ont fréquenté l'atelier Image de soi ont préparé et réalisé un spectacle qu'ils ont présenté le 21/12/2012 au centre diocésain à BESANCON

### Formation SPRF

516 jeunes sont entrés en formation pré qualifiante ou qualifiante en 2012. Au second semestre 2012, la Région de Franche Comté a déployé sur le territoire son Service Public Régional de Formation (SPRF), ce qui a eu pour effet une forte

évolution des pratiques des prescripteurs, dont les conseillers de la Mission Locale. Désormais, pour les publics les moins qualifiés, et une fois défini le projet professionnel et la volonté de se former, c'est le SAS, dispositif intégré au SPRF qui

élabore et met en œuvre le plan de formation. Il est encore trop tôt pour évaluer la plus-value de ces nouvelles modalités pour l'accès des jeunes les moins qualifiés à un parcours de formation professionnelle adapté à leur situation.